



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le vendredi 22 février 2013

Conformément à ce qui avait été annoncé dans le communiqué de presse du mardi 5 février, le préfet du Val-d'Oise, Jean-Luc Nevache, termine **un cycle de rencontres concernant les trois projets de redéploiement police/gendarmerie envisagés dans le département du Val-d'Oise.**

Il convient de rappeler que l'objectif poursuivi par ces projets relève de la mise en cohérence des territoires d'intervention des deux forces pour en améliorer encore l'efficacité opérationnelle.

S'agissant des personnels, une première réunion s'est tenue en préfecture avec les organisations syndicales de la police nationale le mardi 12 février. Cette rencontre a précédé une séance du comité technique départemental de la police nationale le mercredi 20 février au cours de laquelle ont notamment été abordées les questions relatives à ces redéploiements.

S'agissant des gendarmes, une rencontre spécifique avec la commission de participation a été organisée le lundi 18 février au groupement départemental de gendarmerie.

Des réunions avec les élus ont également été organisées : la rencontre avec les maires de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise s'est tenue jeudi 14 février tandis que celles concernant le secteur de Persan/Beaumont/l'Isle Adam et celui de Roissy ont eu lieu respectivement les vendredis 15 et 22 février. Ces séances de travail se sont tenues au siège des communautés de communes ou d'agglomérations concernées. Elles associaient le colonel, commandant le groupement départemental de gendarmerie, et la directrice départementale de la sécurité publique.

Ces rendez-vous institutionnels ont été organisés sans préjudice des visites sur le terrain et des contacts bilatéraux qui ont eu lieu quotidiennement depuis le 29 janvier, date d'engagement de la procédure de concertation préalable à ces projets de redéploiement.

Cette concertation, qui va se poursuivre au cours des prochaines semaines, est essentielle. Il ne peut y avoir de réforme réussie sans la prise en compte des spécificités de chaque territoire, des attentes de la population et de ses élus et l'attention portée à la situation des fonctionnaires et militaires concernés.

Comme dans les autres départements où sont envisagés des redéploiements, le préfet du Val-d'Oise transmettra au ministère de l'intérieur avant le 15 mars prochain un rapport faisant état des résultats de cette concertation et précisant les conditions de mise en œuvre propres à faire réussir ces projets.

L'enjeu est de permettre à la police et à la gendarmerie nationales du Val-d'Oise d'effectuer leurs missions le plus efficacement possible et de poursuivre la lutte contre la délinquance avec l'organisation la mieux adaptée afin que la baisse continue de celle-ci ces dernières années (- 5% en 2012) se pérennise.